

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 septembre 2014

**Rapporteur :
Madame Caroline AMIOT**

N° 2 DRH 14.7

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 08/10/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2014
(accusé de réception du 06/10/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Modification du tableau des emplois

Dans le cadre de la réorganisation du service éducation temps libre, il convient de requalifier un poste et d'en supprimer un autre.

Vu la loi du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis émis par le comité technique paritaire du 30 juin 2014,

Considérant l'évolution des activités des services,

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier le tableau des emplois comme suit :

Création d'emplois permanents

| EMPLOIS | SERVICES | GRADE MINIMUM | GRADE MAXIMUM | OBSERVATIONS |
|------------------------------|--|---|--------------------------|--|
| 1 responsable d'une unité | Direction de l'enfance et de l'éducation Service éducation temps libre | Rédacteur et autres grades assimilés | Attaché | Requalification d'un emploi de responsable technique en emploi de responsable d'une unité |

Suppression d'emplois permanents

| EMPLOIS | SERVICES | GRADE MINIMUM | GRADE MAXIMUM | OBSERVATIONS |
|-------------------------|---|--|----------------------|--|
| 1 responsable technique | Direction de l'enfance et de l'éducation Service éducation temps libre | Animateur Et autres grades assimilés | Attaché | Requalification en emploi de responsable d'une unité |
| 1 responsable technique | Direction de l'enfance et de l'éducation Service éducation temps libre | animateur | Attaché | Suppression du poste dans le cadre de la réorganisation du service |

Le maire,

Ludovic JOLIVET